

Sécurité Sociale Alimentaire Locale en Savoie



Vous avez reçu un mail de votre Caf,
vous êtes donc éligible à ce nouveau dispositif en expérimentation !

De quoi s'agit-il ?

La Caf de la Savoie et la Msa Alpes du nord ont décidé de lancer une expérimentation de Sécurité sociale alimentaire avec pour objectif de :

- soutenir le pouvoir d'achat des familles,
- aider les familles à accéder à une alimentation de qualité dans une démarche de développement local et de changement de pratiques alimentaires
- apporter un soutien à l'émergence de circuits courts et d'agriculture locale, en lien avec les programmes alimentaires territoriaux



Pour qui ?

Les allocataires de la Caf qui ont **2 enfants au moins et qui perçoivent des allocations familiales**

Communes concernées :

Communes des Bauges : Arith, Bellecombe en Bauges, St François de Sales, Le Noyer, Aillon-le-Vieux, Aillon-le-Jeune, Ste Reine, Ecole, Jarsy, La Compote, Doucy-en-Bauges, Le Châtelard, Lescheraines, La Motte-en-Bauges

Communes de La Ravoire : La Ravoire, St-Baldoph, Barberaz, Chambéry

Ce que l'on vous propose :

Une aide mensuelle en LFA (monnaie locale numérique délivrée par notre partenaire la Monnaie Autrement) pour un montant de

90 € par mois (90 LFA)

(sous réserve d'une épargne de votre part qui sera fonction de votre Quotient familial)

Comment ça marche ?

Vous êtes invité à adhérer au dispositif pour en bénéficier :
VOIR AU VERSO les étapes à suivre

TOUTES LES INFOS SUR
elefalimentaire.org



Un projet créé par :



Avec



Savoie



Comment ça marche ?

Vous êtes éligible si vous avez reçu un mail de la Caf vous invitant à adhérer au dispositif. Vous devrez alors transmettre votre adhésion à la Monnaie Autrement qui gérera votre cotisation et le versement de 90 LFA (équivalent €) sur votre compte LFA que vous pourrez utiliser auprès d'une liste de producteurs et de distributeurs locaux conventionnés.

01

ADHESION

Vous devez adhérer au dispositif en complétant un formulaire en ligne (cf mail de la Caf) **avant la date indiquée dans le mail**

La durée de votre adhésion est d'une année (de juin 2026 à juin 2027).

Votre QF	Aide Caf mensuelle	Votre prélèvement mensuel	LFA Mensuel versés
0 à 1000	60 €	30 €	90
1001 à 1600	45 €	45 €	90
+ de 1600	30 €	60 €	90



02

COTISATIONS

En fonction de votre quotient familial, vous épargnez entre 30 et 60 € par mois par prélèvement bancaire automatique le 6 du mois.

La Caf de la Savoie complète pour vous permettre d'obtenir une enveloppe de 90 LFA (correspondant à 90 euros) par mois.

Vous pourrez ainsi percevoir une somme totale de 1080 € par an (avec une cotisation de votre part variant entre 360 et 720 euros)

03

VERSEMENT DE VOS 90 LFA (= €) / mois

Vos 90 LFA seront versés mensuellement le 12 du mois par la Monnaie Autrement sous la forme d'une monnaie locale numérique dédiée à l'alimentation : LFA.



04

TELECHARGEMENT DE L'APPLI elef'A

Vos 90 LFA seront versés sur votre compte personnel LFA disponible via l'application elef'A à télécharger sur App Store ou Play Store à partir d'avril 2026.

Un tutoriel d'utilisation de l'application sera alors à votre disposition sur elefalimentaire.org

05

Où UTILISER VOS LFA ?

Une liste de producteurs et distributeurs partenaires SSALSA, mise à jour régulièrement, est disponible sur le site elefalimentaire.org

